ANaTT AGENCE NATIONALE DES TRANSPORTS TERRESTRES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 1230 Cotonou
Tél : +229 91 85 11 11
+229 21 31 39 98
anatt.contact@gouv.bj
Rue 108 - Tokpa Hoho Lot 35 B- Immeuble KOUGBLENOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis n°: 0 0 1 **/ANaTT/PRMP/SP-PRMP du** 0 2 JUIN 2023
Référence SIGMAP : S_DAF_71694

Objet : Sélection d'une compagnie d'assurance pour la mise en place d'une police d'assurance maladie au profit du personnel de l'ANaTT (Accord-cadre à bon de commande).

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de l'Agence Nationale des Transports Terrestres publié sur le portail web des marchés publics le 12 mai 2023

2. 2. La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale des Transports Terrestres dans le cadre de l'exécution du budget a obtenu des fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché cité en objet.

3. La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale des Transports Terrestres sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour les prestations de mise en place d'une police d'assurance maladie au profit du personnel de l'ANaTT.

   Le présent dossier d'appel d'offre ouvert est en lot unique. Ces services sont à effectuer au profit des agents sur une **période de trente-six (36) mois.**

NB :

- **Au terme du présent dossier d'appel d'offres, il sera élaboré pour une durée de trois (03) ans maximums, un accord cadre à bon de commande qui servira de base à l'exécution de la prestation dans les conditions fixées par la règlementation.**

- **La compagnie devra fournir des propositions financières annuelles pour les trois (03) ans à savoir : de 2023 à 2026. Un ordre de service devra être délivré par l'employeur pour chaque année en cas de disponibilité de fonds et approbation du budget.**

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale des Transports Terrestres à et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Tokpa Hoho 35B-Immeuble KOUGBLENOU premier étage, 01BP 1230 Cotonou (République du Bénin) Tél : (+ 229) 40 10 90 08, E-mail : anatt.prmp@gouv.bj.**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER

a. Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques :

Le prestataire doit prouver, documentation à l'appui sous peine d'élimination, qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Etre agréé par l'Etat Béninois depuis au moins **cinq (05) ans** pour exercer dans le domaine des assurances et y est installé sur le territoire béninois. (justifier respectivement par une photocopie de l'agrément d'exercice de la profession d'assurance et une description détaillée de la situation géographique du siège social du candidat au Bénin) ;
- Donner la preuve de propriété de logiciel ou de location de logiciel de gestion capable de fournir des analyses des dépenses de santé et de fournir des statistiques détaillées de consommation par famille, par bénéficiaire, des prestations, par centres, etc... ;
- Avoir exécuté au moins deux (2) marchés de police d'assurance santé d'un montant minimum de **quatre-vingt millions (80.000.000)** chacun au cours des

trois (3) dernières années (2020-2021-2022) et l'année en cours auprès des Administrations publiques, Office ou Société d'Etat, multinationale ou tout autre structure/institution justifiés par les attestations de bonne fin d'exécution + copie des contrats ;

- Disposer d'un réseau de soins bien éttofé et représenté sur toute l'étendu du territoire nationnal en occurance à **Cotonou, Abomey-Calavi, Ouidah, Lokossa, Porto-Novo, Bohicon, Savalou, Parakou, Kandi et Natitingou.**

- Disposer d'un personnel qualifié en assurance maladie composé de : ;
  - trois (03) médecins conseils de niveau BAC + 7 dans le domaine de la santé ou équivalent avec cinq (05) d'expériences générales et au moins trois (03) ans d'expériences sépécifique dans le domaine de l'assurance santé ou équivalent justifié par le cv et attestations de travail ;
  - deux (02) médecins de travail de niveau BAC + 7 dans le domaine de la santé ou équivalent avec cinq (05) d'expériences générales et au moins trois (03) ans d'expériences sépécifique dans le domaine de l'assurance santé ou équivalent justifié par le cv et attestations de travail ;
  - au moins deux (02) agents assurant de façon permanente, la communication entre l'autorité contractante et la compagnie d'assurance santé de niveau BAC +3 dans le domaine d'assurance et/ou marketing avec au moins trois (03) ans d'expériences générales et au moins un (01) an d'expérience spécifique dans le domaine de l'assurance santé, justifié par le cv et attestations de travail.

Exigences financières :

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021, 2022), un chiffre d'affaires annuel moyen égal à **deux-cent millions (200.000.000)** FCFA. Le candidat devra joindre à son offre, les états financiers des trois dernières années (2020, 2021, 2022) où il aura mis en évidence le chiffre d'affaires indiqué ;
- Disposer d'une ligne de crédit d'un montant de **six millions cinq cent mille (6.500.000)** FCFA justifiée par une attestation d'une banque ou d'une structure financière agrée en République du Bénin.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence :

Exigences techniques :

Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence doivent fournir les capacités techniques suivantes :

- Donner la preuve de propriété de logiciel ou de location de logiciel de gestion capable de fournir des analyses des dépenses de santé et de fournir des statistiques détaillées de consommation par famille, par bénéficiaire, des prestations, par centres, etc ;

- Disposer d'un réseau de soins bien éttofé et représenté sur toute l'étendu du territoire nationnal en occurance **Cotonou, Abomey-calavi, Ouidah, Lokossa, Porto-Novo, Bohicon, Savalou, Parakou, Kandi et Natitingou. Pièce nécessaire pour l'attribution.**

EN LANCER

- la liste des qualifications et des références professionnelles du gérant (au moins un Bac + 3 en banque et assurance ou diplôme équivalent avec au moins cinq (05) ans d'expériences ou du personnel d'encadrement avec un Bac + 3 en banque et assurance ou diplôme équivalent avec au moins cinq (05) ans d'expériences générale et au moins trois (03) ans d'expérices spécifiques dans le domaine de l'assurance justifié par le cv et attestations de travail ;

- trois (03) médecins conseils de niveau BAC + 7 dans le domaine de la santé ou équivalent avec cinq (05) d'expériences générales et au moins trois (03) ans d'expériences sépécifique dans le domaine de l'assurance santé ou équivalent justifié par le cv et attestations de travail ;

- deux (02) médecins de travail de niveau BAC + 7 dans le domaine de la santé ou équivalent avec cinq (05) d'expériences générales et au moins trois (03) ans d'expériences sépécifique dans le domaine de l'assurance santé ou équivalent justifié par le cv et attestations de travail ;

- au moins deux (02) agents assurant de façon permanente, la communication entre l'autorité contractante et la compagnie d'assurance santé de niveau BAC +3 dans le domaine d'assurance et/ou marketing avec au moins trois (03) ans

d'expériences générales et au moins un (01) an d'expérience spécifique dans le domaine de l'assurance santé, justifié par le cv et attestations de travail.

Exigences financières :

- Fournir le bilan d'ouverture de la structure ;
- Disposer d'une attestation de risque professionnelle ;
- Disposer d'une ligne de crédit d'un montant de **six millions cinq cent mille (6.500.000)** FCFA justifiée par une attestation d'une banque ou d'une structure financière agrée en République du Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation est de **trente-six (36) mois.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Tokpa Hoho 35B-Immeuble KOUGBLENOU premier étage, 01BP 1230 Cotonou (République du Bénin) Tél : (+ 229) 40 10 90 08 E-mail : anatt.prmp@gouv.bj.** Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais à leurs frais par la poste. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en **deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie**, ainsi **qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous** le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Tokpa Hoho 35B-Immeuble KOUGBLENOU premier étage, 01BP 1230 Cotonou (République du Bénin) Tél : (+ 229) 40 10 90 08, E-mail : anatt.prmp@gouv.bj au plus tard le Mardi 20 juin **2023 à 10h00. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des

soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés l'adresse ci-après : Tokpa Hoho 35B-Immeuble KOUGBLENOU à la salle de réunion du deuxième étage, 01BP 1230 Cotonou (République du Bénin) Tél : (+ 229) 40 10 90 08, E-mail : anatt.prmp@gouv.bj, **le même jour à 10h30 minutes**.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **un millions (1 000 000) FCFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

AO A LANCER

Cotonou, le 02 JUIN 2023

La Personne Responsable des Marchés Publics,



Norbert KPOGBEME